Présidence des Juges de Paix et des Juges au Tribunal de Police de l'arrondissement judiciaire de Namur

Namur, le 2 juin 2026

Nous, Pierre MARISSIAUX, Président des juges de paix et des juges au tribunal de police de l'arrondissement de Namur ;

Vu les articles 66 et 71 du code judiciaire ;

Madame Christine JULIEN, Vice-Présidente et Juge de paix du canton de Philippeville a établi, en coordination avec les magistrats suppléants, un projet de tableau de service pendant les vacances judiciaires 2026 ;

Les nécessités du service requièrent de pourvoir au remplacement du juge titulaire au cours de cette période de sorte qu'il s'impose de faire appel à des juges suppléants étant entendu que les autres juges de paix de l'arrondissement assurent respectivement le service dans les cantons dont ils sont titulaires ou sont eux-mêmes absents au cours de ces périodes et qu'il n'est donc pas possible de recourir à la délégation volontaire prévue par l'article 149 de la loi du 1/12/2013.

Me Bénédicte VANOLST, juge suppléante à la Justice de Paix dudit canton a marqué son accord pour assurer le service durant une période déterminée.

Il y a lieu également d'entériner la proposition de fixation des audiences de vacation telles que reprise au dispositif de la présente décision.

PAR CES MOTIFS,

Fixons les audiences de vacation de la justice de paix du canton de PHILIPPEVILLE :

Pour le siège de COUVIN :

- Le 27 juillet 2026 à 13.45 heures, présidée par Mme Christine JULIEN

Pour le siège de FLORENNES :

- Le 5 août 2026 à 13.45 heures, présidée par Mme Christine JULIEN

Désignons Madame Bénédicte VANOLST, juge suppléante à la Justice de Paix du canton de Philippeville pour assurer le service de cette juridiction du 4 au 9 juillet 2026.

Pour les autres périodes, le service de cette juridiction sera assuré :

- Du 29 juin au 3 juillet 2026 par Monsieur Pierre MARISSIAUX ;
- Le 10 juillet 2026 par Monsieur Thomas DESSOY ;
- Du 13 juillet au 14 août 2026 par Madame Christine JULIEN
- Du 17 au 31 août 2026 par Pierre MARISSIAUX

ainsi fait en notre cabinet, Namur, le 2 juin 2026

Pierre MARISSIAUX
Président

Pierre Marissiaux (Signature)
Signature numérique de Pierre Marissiaux (Signature)
Date : 2026.06.03 09:40:23 +02'00'